



Service de lutte contre la pauvreté,
la précarité et l'exclusion sociale

Steunpunt tot bestrijding van armoede,
bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting

Dienst zur Bekämpfung von Armut, prekären
Lebensumständen und sozialer Ausgrenzung

Note interfédérale sur l'impact de la crise du COVID-19 dans les situations de pauvreté et de précarité



Avril 2021

Table des matières

Introduction.....	2
1. Les revenus, l'épargne et l'endettement des ménages	4
1.1. Revenus du travail, revenus de remplacement et autres allocations.....	4
1.2. Epargne.....	6
1.3. Endettement problématique.....	6
2. Augmentation des dépenses.....	7
3. Fracture numérique.....	8
4. Emploi.....	8
5. Santé et bien-être.....	10
5.1. Non-recours aux- et report des soins.....	10
5.2. Troubles psychologiques et santé mentale.....	11
5.3. Vie familiale	11
5.4. Bien-être social.....	12
5.5. Accès à – et compréhension de l'information.....	12
5.6. Risque plus élevé par rapport au COVID-19.....	13
5.7. Vaccination	14
6. Enseignement.....	14
7. Logement.....	15
8. Accès limité aux services et non-recours	16
9. Accès aux loisirs/nature/espace public	18
10. Sans-abrisme et absence de chez-soi.....	18
Recommandations et pistes d'indicateurs dans le cadre du suivi de l'impact.....	20
Bibliographie.....	23

Introduction

Le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale a élaboré cette note à la demande de son Comité de gestion et sur proposition de la Ministre fédérale de la lutte contre la pauvreté, Mme Karine Lalieux. L'objectif est de donner une vision interfédérale de l'impact de COVID-19 dans les situations de pauvreté et de précarité, de donner des pistes d'indicateurs pour le suivi de cet impact, ainsi qu'un certain nombre de recommandations dans le cadre de la politique de relance et de lutte contre la pauvreté.

Une version préliminaire de la présente note a fait l'objet de commentaires et de suggestions de la part des membres de la Commission d'accompagnement le 23 février 2021. La note servira également à suivre, avec la Commission d'Accompagnement, l'impact de COVID-19 dans les mois et années à venir, et de prendre ainsi suffisamment en compte les effets à long terme.

Diverses sources ont été utilisées pour élaborer cette note. Il s'agit notamment de documents provenant du Service lui-même, de divers groupes de travail, d'associations où les pauvres se rassemblent et leurs réseaux, d'institutions de recherche, etc. Nous en donnons ci-dessous un bref aperçu. Dans le texte, les notes en fin de page indiquent la source des signaux et des observations, et toutes les sources sont également incluses dans la bibliographie.

- Publications du Service de lutte contre la pauvreté : communiqués de presse, avis, documents de travail pour la préparation de la concertation « Solidarité et pauvreté » basée sur une enquête auprès des associations, notes pour les différentes taskforces auxquelles le Service a collaboré flamande (disponibles sur [le site web du Service de lutte contre la pauvreté](#)).
- Fiches et rapports de la Taskforce (inter)fédérale Groupes vulnérables¹ et note de synthèse des travaux de la Taskforce Groupes vulnérables (disponible sur [le site web du SPP Intégration sociale](#); les références à ces fiches sont indiquées dans les notes de bas de page.).

¹ La Taskforce Groupes vulnérables est née en mars 2020, dans le contexte de la crise sanitaire liée à la propagation du COVID-19 d'une part, de la volonté politique que les décisions prises soient le fruit d'une collaboration forte, de manière transversale et entre tous les niveaux de pouvoir, en demandant pour ce faire aux administrations SPP Intégration sociale et SPF Sécurité sociale de réfléchir à la création d'une Taskforce Urgence sociale COVID-19 qui sera rebaptisée ensuite Taskforce Groupes vulnérables COVID-19. Et, d'autre part, cette Taskforce est née de la demande explicite d'un certain nombre d'acteurs impliqués dans la lutte contre la pauvreté comme des Présidents de CPAS, BAPN et le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. La Taskforce était présidée par le cabinet de la ministre fédérale en charge de la lutte contre la pauvreté et par le cabinet du ministre fédéral en charge de l'intégration sociale ; les cabinets des ministres régionaux en charge de la lutte contre la pauvreté en étaient également membres. La Taskforce a élaboré des mesures sur la base des questions, signaux et propositions de mesures recueillis dans le Groupe de consultation. Ce Groupe de consultation rassemblait des représentants du SPF Sécurité sociale, du SPP Intégration sociale, des Services publics régionaux, de la Fédération des CPAS, du BAPN, d'Unia, de Myria, du Conseil National Supérieur des Personnes Handicapées, de l'Institut Égalité Homme-Femme et du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. En outre, un groupe de travail sur l'impact social Covid-19 était chargé des analyses techniques et des chiffres (voir note de bas de page 3). Pour plus de détails sur l'historique de sa création, voir l'introduction de la [Synthèse des travaux de la Task force Groupes vulnérables](#). En octobre 2020, à l'initiative de la ministre fédérale de la lutte contre la pauvreté, la Taskforce a été réactivée, avec comme changement que les cabinets compétents participent également aux réunions du Groupe de consultation.

- Fiches du groupe d'acteurs de la Taskforce flamande *Kwetsbare gezinnen*² (la note est disponible sur [le site web du Service de lutte contre la pauvreté](#)).
- Plusieurs notes du groupe de travail « Impact social COVID-19 »³ (sur le [site SPP Intégration sociale](#) et sur le [site du SPF Sécurité sociale](#)).
- Publications d'autres institutions telles que le SPP Intégration sociale, l'Observatoire de la santé et du bien-être de Bruxelles-Capitale, la Banque nationale, Statbel, Iweps, Unia, les délégués généraux aux droits de l'enfant, etc. (voir aussi dans la bibliographie de cette note).
- Publications d'organisations et d'associations telles que la Ligue des Familles, la Fondation Roi Baudouin, Welzijnsschakels, Netwerk tegen Armoede, la Fédération des étudiants francophones, le Réseau belge de lutte contre la pauvreté (BAPN), le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP), Uit de Marge etc. (voir aussi dans la bibliographie de cette note).

Les signaux et les observations sont subdivisés par thème. Il est évident qu'il y a parfois d'autres possibilités en termes de subdivision, étant donné la transversalité de certaines problématiques.

Si la plupart des signaux pointent vers une détérioration de la situation dans différentes sphères de la vie pour de nombreux groupes vulnérables, il faut toutefois souligner qu'avec une série de mesures prises par les gouvernements respectifs des différents niveaux de pouvoir, et avec la volonté et l'investissement dont font preuve les acteurs de terrain depuis le début de la crise sanitaire, les impacts négatifs de cette crise sur les personnes en situation de pauvreté et de précarité ont certainement pu aussi être amortis et amenuisés. Par rapport aux mesures prises par les différentes autorités, le Service de lutte contre la pauvreté en a réalisé un premier [aperçu des mesures COVID-19, en soutien aux situations de pauvreté et de précarité](#) en avril 2020 qu'il actualise et publie régulièrement depuis.

Avec cette note, le Service de lutte contre la pauvreté espère pouvoir présenter un aperçu de l'impact de COVID-19 qui peut guider la politique des mois et années à venir. Ce projet doit être considéré comme une première étape pour collecter des réactions et des contributions supplémentaires.

² La Taskforce *Kwetsbare gezinnen* a été créée par le gouvernement flamand à la suggestion du ministre flamand de la lutte contre la pauvreté en réponse à la crise du COVID-19. Cette Taskforce est composée de 2 groupes de travail : un avec les parties prenantes, et un autre avec les représentants du ministre coordinateur de la lutte contre la pauvreté, le ministre-président et les vice-ministres-présidents, complétés par d'autres ministres en fonction de l'agenda. L'objectif de la Taskforce est le suivant : Détection des problèmes sur le terrain, suivi de la situation des groupes vulnérables, flux d'informations de la politique vers la société civile et les personnes en situation de vulnérabilité, discussion des points problématiques et accords sur les actions possibles en réponse, propositions d'harmonisation avec les autres niveaux politiques (administrations fédérales et locales), communication des actions entreprises par le Gouvernement flamand, préparation de la relance. La concertation des parties prenantes a produit ces derniers mois diverses analyses et propositions de mesures, qui ont été transmises au groupe de travail du cabinet. Le Service de lutte contre la pauvreté organise et soutient la concertation des parties prenantes, en collaboration avec l'administration flamande.

³ Le Groupe de travail Impact social COVID-19 a été créé afin de soutenir le travail de la Taskforce Groupes vulnérables. Il fait office pour elle de comité scientifique et technique en lui adressant les analyses qu'il exécute pour l'ECOSOC, en répondant aux questions techniques et d'analyse demandées par la Taskforce, en lui signalant les problèmes détectés sur base des analyses d'impact. Il peut également simuler l'impact de nouvelles mesures et monitorer l'exécution et l'impact des mesures supplémentaires qui ont été proposées par la Taskforce.

1. Les revenus, l'épargne et l'endettement des ménages

La crise sanitaire a causé un ralentissement et une contraction du système économique qui ont notamment pour effet de confronter de nombreux ménages à une perte de revenus. Il est également important de prêter attention à la vulnérabilité financière des personnes qui vivaient déjà dans la précarité ou la pauvreté avant la crise.

1.1. Revenus du travail, revenus de remplacement et autres allocations

- Les groupes vulnérables connaissent une perte de revenus due au chômage temporaire, à la perte de certaines aides ou de défraiements dans le cadre d'activités de volontariat⁴.
- On observe une croissance particulièrement élevée du nombre de bénéficiaires du Revenu d'Intégration de février à avril 2020 qui est montée jusqu'à 3,6 %, alors qu'en moyenne sur cette période, la croissance est habituellement de 0,6 %⁵.

Voici par ailleurs les chiffres de l'évolution annuelle du nombre de bénéficiaires du Revenu d'Intégration en Belgique entre novembre 2018 et novembre 2020⁶ :

- Novembre 2018 : 146.282
- Novembre 2019 : 146.080
- Novembre 2020 : 156.321

- En ce qui concerne l'impact sur les revenus des jeunes, environ 45 % des jeunes belges rencontrent des difficultés financières. Pour 13 % d'entre eux, il s'agit de problèmes financiers sérieux. Parmi les principales causes: la perte de leur job étudiant, pour 41 % d'entre eux, le chômage temporaire (6 %), la baisse de l'argent de poche d'au moins 50 euros (16 %), ou le fait de devoir soutenir financièrement leurs parents (12 %). 35 % des jeunes pensent effectivement que leurs parents éprouvent des difficultés financières⁷.
- Selon une enquête réalisée auprès de 1.000 Belges francophones au début du mois de mars 2021, 22 % des personnes de moins de 34 ans ont fait appel à un organisme d'aide sociale depuis le début de la crise⁸.
- Une distinction est à faire entre 1) les dépenses non reportables, 2) les dépenses temporairement reportables, et 3) les dépenses liées à la crise sanitaire. Plus le revenu est élevé, plus la proportion de 2 et 3 est élevée. Les vingt-cinq % des ménages les plus pauvres n'ont pratiquement aucune marge pour absorber les manques à gagner temporaires : les risques de retard de paiement et de privation sont élevés⁹.

⁴ BAPN. Fiche 2 : Perte de revenus des populations vulnérables par le RWLP ;

BAPN. Fiche 16 : Aide sociale générale : difficile d'épargner ;

Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. Fiche 6 : Sociale bijstand ;

IEFH. Fiche 72 : Situation socioéconomique des femmes et familles monoparentales ;

Banque Nationale de Belgique (juin 2020). [Communiqué de presse : La crise du coronavirus a un impact négatif important sur les revenus de certains ménages avec des pertes plus prononcées pour ceux dont le revenu est plus faible.](#)

⁵ SPP Intégration Sociale (octobre 2020). [Enquête impact social Covid-19.](#)

⁶ SPP Intégration Sociale. [Relevé du nombre de bénéficiaires d'un revenu d'intégration.](#)

⁷ Febelfin et Indiville (2020). [Enquête auprès des jeunes sur leurs finances.](#)

⁸ Croix-Rouge et iVox (2021). [Enquête réalisée auprès de 1000 Belges francophones par l'institut de sondage iVox pour la Croix-Rouge de Belgique entre le 01/03/2021 et le 08/03/2021.](#)

⁹ Decoster, André et al. (2020). [COVIVAT Beleidsnota 3: Sociaal-economische kenmerken van werknemers en zelfstandigen in sectoren getroffen door de lockdown](#), Leuven/Antwerpen.

- Les personnes disposant de petits salaires et de certaines allocations sociales n'ont aucune marge de manœuvre pour compenser les dépenses liées à la crise sanitaire. Les mesures gouvernementales ne sont pas suffisantes pour maintenir le revenu des familles en situation de pauvreté à un niveau acceptable. Les familles qui perçoivent des allocations de chômage ou d'aide sociale sont confrontées à un manque de revenu structurel¹⁰. Le gouvernement fédéral a fourni une aide sociale supplémentaire de 50 euros par mois pendant six mois¹¹. Cette mesure a été prolongée jusqu'au 31 mars 2021 puis à nouveau jusqu'au 30 juin 2021 du fait de la poursuite de la crise sanitaire.
- On observe une augmentation des recours à l'aide alimentaire. Seulement pour les personnes qui ont recours à cette aide via un CPAS, le nombre est passé de 39.311 à 59.972 entre janvier 2020 et avril 2020, au moment du premier confinement (+52,6 %)¹².
- En Flandre, pour les familles dont les enfants vivent dans les établissements de la VAPH mais qui sont retournés vivre chez eux suite aux mesures de confinement, les coûts ont augmenté, mais le règlement des 2/3 du *Groeipakket* - la partie qui va à l'établissement - a pris trop de temps¹³.
- Les indemnités versées par les services d'aide à la jeunesse pour les enfants qui sont retournés chez eux étaient parfois inégales¹⁴.
- Le choc dans les revenus provoqué par les mesures sanitaires est très inégalement réparti : 64,4 % des salariés ne subissent aucune perte de revenu brut. La perte totale de revenu est donc supportée par 35,6 % des salariés. La perte moyenne de revenu brut s'est élevée à 15,1 %, mais a été réduite à une moyenne de 3,1 % du revenu disponible grâce à l'augmentation des prestations sociales. Toutefois, cette moyenne masque des différences importantes. Ceux qui ont dû se rabattre sur le chômage temporaire pendant une longue période ont subi des pertes de revenus plus importantes. La prime supplémentaire prévue fin 2020 pour le chômage temporaire de longue durée n'a compensé cette perte que de manière limitée. Les revenus provenant de statuts flexibles n'étaient, à quelques exceptions près, pas compensés par des mesures. En raison de cette absence de protection sociale des revenus, la perte de revenu disponible pourrait s'élever à 30 % pour les travailleurs qui se sont retrouvés temporairement au chômage et ont perdu un emploi flexible¹⁵.
- Dans son enquête auprès des consommateurs, la Banque nationale indique que si 31 % des participants ont subi une perte de revenu lors de la première vague, ce chiffre est tombé à 21 % pour la période de février à avril 2021. La part des ménages ayant perdu plus de 10 % de leurs revenus est passée de 24 % à 15 %. Les indépendants sont les plus durement touchés : en mai 2020, 50 % d'entre eux ont déclaré une perte de revenus, ce chiffre passant à plus de 50 % pour 25 % des indépendants. En mars 2021, les chiffres correspondants étaient respectivement de 19 % et 11 %, et à la fin du mois d'avril 2021, ils étaient de 9 % et 4 %. Enfin,

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (2021). [Aperçu interfédéral des mesures COVID-19 en soutien aux situations de pauvreté et de précarité.](#)

¹² SPP Intégration Sociale. [Monitoring des besoins CPAS : Premières tendances.](#)

¹³ Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (2020). [Input van het stakeholdersoverleg i.f.v. de Vlaamse Taskforce Kwetsbare gezinnen, op vraag van de Vlaams minister van Welzijn, Volksgezondheid, Gezin en Armoedebestrijding.](#)

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Capeau, Bart et al. (2021). [COVIVAT Beleidsnota 9: De impact van de COVID-19 schok voor loon- en weddetrekkenden in 2020.](#) Leuven/Antwerpen.

les ménages à faible revenu semblent avoir davantage souffert de la crise, même si la perte de revenus a été limitée¹⁶.

1.2. Epargne

- Un groupe important de personnes ne peuvent pas compter sur un coussin d'épargne et risquent de se retrouver dans une situation financière problématique à moyen-long terme. Ce groupe est probablement aussi moins susceptible de s'adresser à des services d'allègement de la dette parce qu'il n'a pas connaissance de ce qui est proposé à cet égard et ne cherche pas à obtenir de l'aide assez rapidement, ce qui peut entraîner une aggravation des problèmes¹⁷.
- En janvier 2021, près d'un quart des ménages belges a déclaré disposer d'un coussin d'épargne relativement court (inférieur à trois mois). De plus, entre juin 2020 et janvier 2021, le pourcentage des ménages déclarant qu'ils disposent de moins d'un mois de coussin d'épargne pour couvrir leurs dépenses nécessaires et assurer leur subsistance est passé de 9 % à 12 %¹⁸.
- Par rapport à l'impact de la crise du COVID-19 sur l'épargne des jeunes, 48 % d'entre eux estiment que cette dernière a été amoindrie en raison de la crise, 15 % ne peuvent plus rien mettre de côté et 5 % entament leurs réserves. L'inquiétude est présente chez 39 % des jeunes et pour 56 % des jeunes qui subissent financièrement l'impact du COVID-19¹⁹.
- D'autre part, il existe un groupe important de ménages dont l'épargne a augmenté en raison de la réduction des possibilités de consommation. En Belgique, l'épargne est en effet passée de 13 % du revenu disponible des ménages en 2019 à 21 % en 2020. Mais ce chiffre global cache de grandes disparités. On peut parler ici d'une inégalité accrue quant à la capacité d'épargne due au COVID-19²⁰.

1.3. Endettement problématique

- Entre le 15 avril 2020 et le 15 mai 2020, il y a eu une augmentation des demandes de plans de remboursement auprès des fournisseurs d'énergie (de 29.894 à 47.521).
- Si le pourcentage d'emprunteurs défaillants n'a pas augmenté en 2020 par rapport à 2019, la plupart des citoyens ayant été en mesure de faire face à leurs engagements en matière de crédit grâce à des restrictions budgétaires et/ou à une épargne, ou avec l'aide du moratoire sur les crédits, des signaux indiquent que la situation va vraisemblablement se détériorer en 2021. Les nouvelles demandes en médiation de dettes amiable ont de fait diminué depuis mars, mais les Services de Médiation de Dettes anticipent un afflux de dossiers à moyen terme pour lequel ils craignent d'être submergés par la charge de travail et de devoir y faire face avec un budget insuffisant²¹.

¹⁶ Banque Nationale de Belgique (2021). [Impact van de COVID-19-crisis op het inkomen en het spaargeld van de gezinnen: jaaroverzicht op basis van de consumentenenquête.](#)

¹⁷ BAPN. *Fiche 65 : Dettes et monoparentalité* ;
UNIA. *Fiche 92 : Recommandations report crédits.*

¹⁸ Observatoire du Crédit et de l'Endettement (janvier 2021). [Du crédit et de l'endettement : retour sur l'année 2020.](#)

¹⁹ Observatoire du Crédit et de l'Endettement (janvier 2021). *op. cit.*, p.2.

²⁰ Banque Nationale de Belgique (février 2021). [Rapport 2020](#), Bruxelles.

²¹ Observatoire du Crédit et de l'Endettement (janvier 2021). *op. cit.*, pp. 3-6.

- Sur base d'informations provenant de la Centrale des crédits aux particuliers, Febelfin a communiqué les chiffres suivants en novembre 2020 : Plus de 140.000 crédits hypothécaires profitent ou ont profité de la mesure de moratoire, ce qui correspond à 4,4 % des crédits hypothécaires en cours ; près de 8.300 crédits à la consommation en profitent ou en ont profité également, presque tous des crédits à tempérament (sur un total de 2,3 millions) ; une prolongation a été demandée pour près de 10 % des crédits hypothécaires et des crédits à la consommation ayant obtenu un moratoire ; pour 97 % des crédits ayant obtenu un moratoire, les remboursements ont repris, conformément à ce qui était prévu à la fin du report des paiements²².

2. Augmentation des dépenses

Depuis le début de la crise du COVID-19, on observe une augmentation de certaines dépenses, et ceci encore davantage pour les ménages en situation de pauvreté, due principalement à la nécessité nouvelle d'acheter certains produits (des masques, des produits désinfectants...), à la consommation de biens que le contexte a accrue (l'électricité, le gaz et l'eau au domicile, des produits permettant de mieux répondre aux nouveaux besoins engendrés par la distance aux services imposée dans le cadre du confinement...), et à l'augmentation enregistrée dans le coût de certains produits pendant cette période.

- Si les prix de l'énergie étaient historiquement bas pendant le premier confinement²³, l'argument de la baisse des prix de l'énergie ne s'applique pas aux ménages qui ne modifient pas leur contrat.
- On constate une inflation des prix des produits alimentaires et ménagers en Belgique depuis la fin de 2019. Cette augmentation des prix est due en partie aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement et à l'interdiction des offres spéciales dans les supermarchés dès le 18 mars 2020 pour dissuader un comportement d'accumulation (réautorisées qu'à partir du 4 mai 2020)²⁴.
- A cela s'ajoute la fermeture des restaurants sociaux et des cantines d'école comme alternatives bon marché²⁵.
- Test Achat a calculé qu'une famille sans citerne consomme jusqu'à 43 litres d'eau par jour en raison des mesures sanitaires, avec un surcoût annuel pouvant atteindre 100 euros²⁶.
- A mesure que la crise sanitaire s'est prolongée, les personnes en situation de pauvreté ont constaté que les denrées alimentaires étaient devenues réellement plus chères et pesaient davantage sur leur budget qu'avant la crise. Combinés à d'autres coûts supplémentaires - factures d'énergie, d'eau et de télécommunications plus élevées, dépenses de santé accrues, frais scolaires ou activités de loisirs pour les enfants au foyer - et à la diminution des possibilités

²² Observatoire du Crédit et de l'Endettement (janvier 2021). *op. cit.*, p.8.

²³ BAPN. *Fiche 9 : Aide sociale : énergie, eau et risques d'endettement futur* ;

Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. *Fiche 93 : Elargissement du tarif social*.

²⁴ Jonckheere, Jana et Zimmer, Hélène (novembre 2020). « [Les prix à la consommation dans le contexte de la crise du COVID-19](#) », *BNB Revue Economique*.

²⁵ Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. *Fiche 52 : Déconfinement et coûts de la protection*.

²⁶ Test Achats (mars 2021). [Communiqué : La facture d'eau au sommet à cause du corona](#).

de réduire les coûts en raison d'une circulation plus restreinte, ils exercent une pression à long terme sur les budgets des personnes à faible revenu²⁷.

3. Fracture numérique

La fracture numérique est un problème préexistant à la crise du COVID-19 mais qui a gagné en importance du fait de l'accélération et du renforcement de la digitalisation dans différents domaines de la vie (accès aux services, enseignement, travail...) dus aux mesures sanitaires²⁸.

C'est un phénomène qui a donc un impact de façon transversale sur différents domaines de la vie présentés dans cette note.

- On a observé une accélération de la digitalisation due au télétravail, à l'enseignement à distance, au recours aux outils numériques pour les soins et les services, à la préférence pour les paiements électroniques (voire dans certains cas, l'interdiction de facto des paiements en espèces)²⁹.
- Ce renforcement de la digitalisation s'opère sur un fond marqué par une fracture numérique. En Belgique, juste avant la crise du COVID-19, en 2019, le taux de non-connexion à internet atteignait 29 % pour les ménages disposant de revenus inférieurs à 1.200 euros, contre 1 % pour les revenus de plus de 3.000 euros, et la non-utilisation d'internet pour envoyer des formulaires à l'administration malgré une nécessité s'élevait à 56 % pour les premiers, contre 30 % pour les seconds³⁰.
- Pendant le confinement, des espaces publics disposant d'un accès à internet sont rendus inaccessibles.
- Il y a aussi des conséquences sur le respect de la vie privée : les visioconférences offrent parfois un regard extérieur non souhaité sur la situation familiale, la sphère du chez-soi.

4. Emploi

Le ralentissement et la contraction de l'économie belge ces derniers mois ont causé une augmentation du nombre de chômeurs et de personnes privées des revenus du travail due à la mise au chômage temporaire de travailleurs par certains employeurs mais aussi à des licenciements en raison de faillites, ou à la non-reconduction de contrats de travail peu stables, voire précaires.

- Le taux de chômage BIT avait fortement augmenté au troisième trimestre 2020, passant de 4,9 % à 6,5 % à l'échelle nationale. Le taux de chômage s'élevait à 15 % à Bruxelles, 4,4 % en

²⁷ Netwerk tegen Armoede (2021). [Signalenbundel 2.0. Mensen in armoede maken samen de balans op na 1 jaar corona](#), Bruxelles.

²⁸ BAPN. Fiche 66 : Tarif social internet ;
BAPN. Fiche 88 : Familles : facture numérique et téléphonique.

²⁹ Myria. Fiche 42 : Droit aux services bancaires pour étrangers.

³⁰ Brotcorne, Périne et Mariën, Ilse (2020). [Baromètre de l'inclusion numérique 2020](#), Bruxelles, Edition de la Fondation Roi Baudouin.

Flandre et 7,7 % en Wallonie. On observait une augmentation relativement plus prononcée chez les 25-49 ans, pour qui le taux de chômage grimpe de 4,4 % à 6,2 %. Le taux de chômage des jeunes grimpait de 15,3 % à 17,7 % entre le deuxième et le troisième trimestres et le taux de chômage des 50 à 64 ans de 3,7 % à 4,1 %. Bruxelles connaissait la plus forte augmentation du chômage, suivie par la Flandre et la Wallonie³¹.

- Selon des chiffres d'Actiris, en décembre 2020, en Région de Bruxelles-Capitale, on observait une augmentation de 14,4 % des jeunes de moins de 25 ans au chômage, par rapport à décembre 2019 et une augmentation de 18 % des jeunes demandeurs d'emploi en stage d'insertion professionnelle³².
- Selon des chiffres du Forem, en décembre 2020, en Région wallonne, on observait une augmentation de 10 % des jeunes de moins de 25 ans au chômage, par rapport à décembre 2019 et une augmentation de 7,3 % des jeunes demandeurs d'emploi en stage d'insertion professionnelle³³.
- En Flandre, dans son rapport « Iedereen terug aan boord », le SERV a fourni les observations suivantes :
 - plus d'un million de chômeurs en Belgique ;
 - augmentation du nombre de demandeurs d'emploi non actifs ;
 - le VDAB reçoit beaucoup moins de propositions de postes vacants ;
 - les groupes vulnérables sont les plus touchés (personnes peu qualifiées, jeunes, célibataires, locataires, minorités ethniques et culturelles, personnes souffrant d'un handicap limitant leur activité professionnelle, personnes travaillant souvent à temps partiel avec des contrats temporaires et travailleurs indépendants avec des contrats de garde) ;
 - la conclusion est que beaucoup de personnes travaillent sous des statuts qui sont loin d'un emploi qualitatif et durable³⁴.
- Selon les chiffres de la Fédération des étudiants francophones (FEF), près de 32 % des étudiants ont perdu complètement ou partiellement leur emploi et 27 % d'entre eux ont besoin de ces rentrées financières pour subvenir à leurs besoins vitaux et payer leur logement³⁵.
- Les emplois précaires (emplois temporaires, intérimaires, contrats à la journée, etc.) ont été les premiers à disparaître. Il existe un grand besoin de formation pour les personnes qui n'accèdent pour l'instant qu'à ces types d'emplois³⁶.
- La crise du COVID-19 a également montré plus clairement que de nombreuses personnes combinent des emplois et des statuts précaires pour tenter de générer un revenu raisonnable, mais ne parviennent pourtant pas à se constituer une sécurité d'existence suffisante.
- Depuis le début de la crise sanitaire, pour survivre, de nombreuses personnes doivent recourir à l'économie informelle.

³¹ Statbel (décembre 2020). [Forte hausse du taux de chômage BIT au troisième trimestre 2020](#).

³² Actiris (décembre 2020). [Evolution du marché de l'emploi bruxellois](#).

³³ Forem (décembre 2020). [Marché de l'emploi, tendances et conjoncture en Wallonie](#).

³⁴ Statbel (décembre 2020). [Chiffres mensuels sur le marché du travail | Statbel \(fgov.be\)](#).

³⁵ Fédération des étudiant.e.s francophones (novembre 2020). [Rapport d'enquête sur les effets du Covid \(2^e vague\)](#), p. 2.

³⁶ BAPN. *Fiche 63 : Deeltijdwerk* ;

Myria. *Fiche 89 : Travailleurs vulnérables*.

- Le confinement a créé une combinaison difficile pour de nombreuses familles entre le télétravail et la garde des enfants ; que cette dernière demande ou non aux parents d'assurer un suivi de l'enseignement à distance³⁷.
- Le besoin accru de soins pour les personnes âgées dans certaines familles n'a pas toujours permis aux aidants de prendre un congé pour soins corona, notamment à cause de la perte de revenus que cela suppose, et ce en particulier pour les familles monoparentales.
- La digitalisation accrue des services pour l'emploi est souvent problématique pour les demandeurs d'emploi sans accès numérique ou ayant de faibles compétences en la matière.
- Certaines mesures ne sont pas suffisamment suivies d'effet, comme l'assouplissement temporaire des conditions d'emploi des ressortissants étrangers dans une situation de résidence spécifique.
- Certains secteurs sont plus touchés que d'autres, notamment l'Horeca, et la culture et les loisirs. Ce sont également des secteurs dans lesquels les employés manquent généralement fortement de liquidités pour couvrir un mois de perte de salaire³⁸. Une enquête du *Gents Kunstenoverleg* montre qu'un tiers des personnes interrogées doivent puiser dans leurs économies pour payer leurs dépenses quotidiennes, un cinquième se rabat sur un revenu mensuel compris entre 500 et 1.000 euros et un dixième sur un revenu inférieur à 500 euros³⁹.
- Des mesures compensatoires manquent pour les personnes ayant en temps normal des revenus complémentaires liés à des activités sous des statuts flexibles. Ces revenus sont souvent essentiels pour que ces personnes ayant un faible salaire puissent joindre les deux bouts.
- Depuis le début de la crise sanitaire, on observe un besoin économique accru de certains travailleurs peu ou pas qualifiés, mais ceux-ci sont trop souvent freinés par des exigences linguistiques élevées⁴⁰.
- On observe une grande différence entre l'effet des mesures compensatoires entre la sécurité sociale « intragroupe » et « extragroupe »⁴¹.
- Dans le contexte de la crise sanitaire, l'économie « souterraine », dont de nombreuses personnes en situation de pauvreté dépendent à des degrés divers, a quasiment disparu⁴².

5. Santé et bien-être

5.1. Non-recours aux- et report des soins

- Les instances et établissements sanitaires perçoivent un important phénomène de non-recours aux- et de report de soins. Il semblerait en effet que de nombreuses personnes ont eu tendance à éviter d'elles-mêmes de faire appel à un diagnostic ou à des soins médicaux,

³⁷ BAPN. *Fiche 84 : Familles : parentalité et travail*.

³⁸ Horemans, Jeroen et al. (2020). *COVIVAT Beleidsnota 4: De kwetsbare werkende. Een profielschets van armoede en financiële bestaanszekerheid bij werkende Belgen*, Leuven/Antwerpen.

³⁹ Verberckmoes, Yannick en Luys, Kayin (2021). "Armoede slaat nu ook toe in cultuursector", *De Morgen* 27 april, p. 1.

⁴⁰ Horemans, Jeroen et al. (2020). *COVIVAT Beleidsnota 4: De kwetsbare werkende. Een profielschets van armoede en financiële bestaanszekerheid bij werkende Belgen*, Leuven/Antwerpen.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² Netwerk tegen Armoede (2020). *Signalenbundel*, Bruxelles.

souvent par crainte de contracter le virus en fréquentant un lieu de soins. Cela a et aura vraisemblablement des répercussions pour tous les problèmes de santé où des actions de prévention et/ou un suivi régulier sont fortement souhaitables pour en assurer un traitement efficace⁴³.

- En raison notamment de l'accessibilité limitée de certains services, tout le monde n'a pas eu accès à l'aide dont il avait besoin.
- Avec la disparition d'une partie de l'offre des services de transport public ou de la Centrale des Moins mobiles lors du premier confinement, les inégalités en matière de mobilité risquaient de se creuser, surtout dans les villages et les zones rurales⁴⁴.

5.2. Troubles psychologiques et santé mentale

- Par rapport au développement de troubles psychologiques, la période de confinement peut être très stressante et même traumatisante pour les familles vulnérables⁴⁵. La peur et la méfiance, tant à l'égard de la maladie que de l'avenir, sont fortement présentes, en partie en raison de la portée limitée des campagnes de communication et de la circulation de *fake news*⁴⁶.
- Au cours de la deuxième vague, l'éventail des lignes d'assistance existantes était encore insuffisamment connu et nécessitait donc une plus grande diffusion. Tout le monde n'était pas au courant que l'aide en matière de soins psychologiques était en principe physiquement possible, et pas seulement de façon numérique.
- Par rapport au recours à des soins psychologiques, des obstacles financiers subsistent. Il est donc nécessaire d'augmenter l'offre de psychologues qui proposent des services accessibles. Les hôpitaux ont perdu en capacité d'accueil dans les services psychiatriques pour accepter des patients atteints du COVID-19⁴⁷.
- Les lignes d'assistance ont reçu beaucoup plus d'appels en 2020 que l'année précédente. Le télé-accueil a reçu 15,1 % d'appels à l'aide par téléphone ou par chat supplémentaires par rapport à 2019. Près d'un quart des appels concernaient le COVID-19, mais ce chiffre a beaucoup varié d'un mois à l'autre, suivant ainsi la progression de la pandémie⁴⁸. En Flandre, d'autres lignes d'assistance telles que 1712, Nupraatikerover.be, CAW et JAC, Stop it Now ! et la Drugline ont reçu beaucoup plus de demandes d'aide. Ainsi, le 1712, pour les questions concernant la violence, a connu une augmentation de 66 %, le nombre de demandes d'aide par chat au JAC a augmenté de pas moins de 443 % et au CAW de 216 %⁴⁹.

5.3. Vie familiale

- Depuis le début de la crise sanitaire, les rapports de violence intrafamiliale, d'abus et de maltraitance d'enfants à la police et aux lignes d'assistance ont augmenté. L'isolement social, la frustration et la peur sont des facteurs de risque en la matière.

⁴³ BAPN. *Fiche 86 : Familles : accès à la santé* ;

Ligue des familles (décembre 2020). [Le baromètre des parents 2020](#).

⁴⁴ Netwerk tegen Armoede (2020). [Signalenbundel](#), Bruxelles.

⁴⁵ Schmits, Emilie et Glowacz, Fabienne (2020). « [Psychological distress during the COVID-19 lockdown : The young adults most at risk](#) », *Psychiatry research*, vol. 293.

⁴⁶ BAPN. *Fiche 60 : Déconfinement et santé mentale*.

⁴⁷ Netwerk tegen Armoede (2020). [Signalenbundel](#), Bruxelles.

⁴⁸ Federatie van de teleonthaaldiensten (2021). [Jaarcijfers 2020](#) ;

Télé-Accueil – Bruxelles (juillet 2020). [Les conséquences de la crise sur les appels à Télé-Accueil Bruxelles](#).

⁴⁹ Beke, Wouter (2021). [Persbericht: Een pak meer Vlamingen namen contact op met hulplijnen in 2020](#).

- Alors même que les besoins en matière de garde d'enfants étaient élevés, notamment par rapport aux conditions de logement de nombreuses familles, la crise sanitaire a rendu l'accès aux services qui proposent une offre dans ce domaine plus difficile pour les ménages plus vulnérables pour des raisons financières, psychologiques et d'offre.
- L'accueil d'adultes ou d'enfants en situation de handicap, qui étaient normalement pris en charge dans des centres de jour ou d'hébergement, ou dans des crèches a mis beaucoup de pression sur les familles. La suppression du suivi psycho-médical combiné avec des situations de stress lié au contexte ont vraisemblablement exacerbé certains problèmes dans ces familles.
- Les familles monoparentales ont souffert d'isolement social en raison des mesures sanitaires et d'autant plus, avec la perte du support de la vie associative⁵⁰.
- De nombreuses familles vulnérables n'ont volontairement pas fait appel à des services de garde d'enfants⁵¹.

5.4. Bien-être social

- On perçoit un renforcement du sentiment d'infériorité des personnes en situation de pauvreté par le manque d'attention politique⁵².
- Suite à la crise sanitaire, la moitié des associations œuvrant dans le domaine social ont vu leur situation financière se dégrader. Les subventions et la solidarité sont devenues encore plus indispensables à la vie de ces associations⁵³.
- Au cours de la deuxième vague, les travailleurs sociaux et les travailleurs du secteur de l'aide sociale ont atteint les limites de leur propre résilience et motivation. Le besoin de soutien supplémentaire est énorme, d'autant plus que la charge de travail augmente parce que les mesures sanitaires exigent de travailler avec des groupes plus petits.
- Les associations qui proposent des rencontres accessibles aux personnes en situation de précarité ne peuvent pas répondre suffisamment aux besoins de leur public car le travail en groupe n'est plus possible. En revanche, le passage à une approche plus individuelle ou l'utilisation d'autres méthodes, comme les rencontres dans l'espace public, ont renforcé le lien de confiance avec des personnes qui participaient auparavant moins à la vie de ces associations⁵⁴.

5.5. Accès à – et compréhension de l'information

- La communication officielle autour du COVID-19 et des mesures est conçue surtout pour s'adresser à un public à relativement haut niveau d'éducation. Beaucoup de personnes ne comprennent pas toute la communication, avec les conséquences que cela implique :
 - o elles ne se sentent pas impliquées, ou ont l'impression qu'elles ne comptent pas, elles développent de la méfiance ;

⁵⁰ Loosveldt, Gianni et Emmery Kathleen (2021). *Met de nodige afstand? Een staat van het gezinsbeleid in Vlaanderen 2020*, Odissee Hogeschool.

⁵¹ *Ibid.*

⁵² Netwerk tegen Armoede (2020). *Signalenbundel*, Bruxelles.

⁵³ Fondation Roi Baudouin (novembre 2020). *Communiqué de presse : COVID-19 : la moitié des associations ont vu leur situation se dégrader*, Bruxelles.

⁵⁴ Netwerk tegen Armoede (2021). *Signalenbundel 2.0. Mensen in armoede maken samen de balans op na 1 jaar corona*, Bruxelles.

o elles sont plus susceptibles d'être désinformées en recherchant elles-mêmes des informations⁵⁵ ;

o la communication met fortement l'accent sur la dissuasion, ce qui peut mener à développer un sentiment de peur, à ne pas oser, par exemple, laisser les enfants aller à l'école ou à ne pas faire appel à temps à des services de garde...⁵⁶.

- Les campagnes publiques de prévention n'atteignent les personnes en situation de précarité que de façon limitée⁵⁷.
- Les mesures en constante évolution sont source de confusion et de manque de clarté. L'application des mesures est considérée comme particulièrement stricte : les avertissements sont moins nombreux, mais les amendes sont imposées immédiatement. Les habitants de certaines villes ont l'impression que certains quartiers, par exemple ceux où vivent des personnes plus vulnérables, sont plus contrôlés que d'autres⁵⁸.

5.6. Risque plus élevé par rapport au COVID-19

- Les habitants des 10 % des quartiers aux revenus les plus faibles avaient 2,6 fois plus de risques d'être infectés par le COVID-19 que les habitants des 10 % des quartiers les plus riches. La surmortalité due au COVID-19 a frappé plus durement les personnes ayant des revenus plus faibles (les Bénéficiaires de l'Intervention Majorée notamment) : leur surmortalité relative est de 70 % contre 45 % pour les personnes ne bénéficiant pas de l'intervention majorée⁵⁹.
- La fourniture de masques gratuits n'a pas offert une protection suffisante aux personnes vivant dans la pauvreté, dont les conditions de vie précaires limitent également souvent leur capacité à laver correctement leurs masques.
- Avant la vaccination, on a observé un important taux de surmortalité dans les maisons de repos : 195 % en Région de Bruxelles-Capitale, 110 % en Région wallonne et 83 % en Flandre. Avec la surreprésentation des personnes à faibles revenus dans les maisons de repos, c'est aussi un signe de vulnérabilité accrue⁶⁰.
- La mortalité due au COVID-19 est plus importante chez les personnes à faible revenu⁶¹, mais pas proportionnellement plus que pour d'autres pathologies⁶².
- En raison de leurs conditions de vie spécifiques, les personnes sans-abri sont également particulièrement menacées par le COVID-19 (voir *infra*).
- Lors de la première vague, la mortalité des personnes issues de l'immigration en Belgique était plus élevée que celle des personnes non issues de l'immigration. Chez les hommes d'origine

⁵⁵ Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (décembre 2020). [Avis du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale sur la vaccination contre le Covid-19 pendant la phase aiguë de la pandémie.](#)

⁵⁶ Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. *Fiche 38 : Communication aux groupes vulnérables.*

⁵⁷ Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. *Fiche 38 : Communication aux groupes vulnérables.*

⁵⁸ Netwerk tegen Armoede (2021). [Signalenbundel 2.0. Mensen in armoede maken samen de balans op na 1 jaar corona](#), Bruxelles.

⁵⁹ Willaert, Didier et Vrancken, Jérôme (février 2021). [Inégalités de mortalité face à l'épidémie de coronavirus en Belgique](#), Etude réalisée pour la Mutualité Solidaris.

⁶⁰ Unia (2020). [COVID-19, les droits humains mis à l'épreuve](#), Bruxelles.

⁶¹ Statbel (janvier 2021). [Mortalité provisoire 2020 par commune.](#)

⁶² André Decoster, et al. (2020). ["De inkomensongelijkheid in sterfte tijdens de covid-19 crisis in België"](#), Leuvens Economische Standpunt 184.

belge âgés de 40 à 65 ans, la mortalité a augmenté de 7 % par rapport à l'année précédente, de 70 % chez les hommes d'origine africaine subsaharienne et de 25 % chez les hommes d'origine maghrébine. Pour les femmes, la différence était de 40 % contre 10 %. Selon les chercheurs du groupe de recherche Interface Demography de la VUB, cette différence s'explique principalement par des facteurs socio-économiques. Comme la deuxième vague a également touché les quartiers les plus pauvres, ils soupçonnent que ces inégalités se sont également produites à ce moment-là⁶³.

5.7. Vaccination

- En raison des inégalités de santé existantes et de l'accès inégal à la prévention des maladies, du manque d'information, des freins liés aux procédures, de la peur et de l'impact des mesures COVID-19, le risque de non-recours à l'offre de vaccination par les groupes précaires est particulièrement élevé⁶⁴.
- Il y a beaucoup de *fake news* et de théories complotistes qui circulent et qui alimentent la méfiance à l'égard des vaccins.
- Les personnes à risque présents dans les établissements communautaires doivent être prises en compte lors de l'élaboration d'une stratégie de vaccination.

6. Enseignement

Du fait de la fracture numérique évoquée plus haut et des conditions de logement problématiques (surpopulation, densité résidentielle, etc.) auxquelles sont confrontés beaucoup de ménages en situation de pauvreté, la crise du COVID-19 a et aura vraisemblablement un impact sur le suivi de la scolarité des élèves et des étudiants, et des formations pour les adultes dans ces familles.

- On reçoit des signaux de crainte d'une aggravation des inégalités sociales en raison du :
 - manque d'accès à l'éducation numérique sous toutes ses formes ;
 - manque d'espace et de conditions d'étude appropriés ;
 - fait que les écoles n'atteignent plus tous les élèves ;
 - la suppression de l'aide extrascolaire ;
 - la pression reposant sur les écoles⁶⁵.

⁶³ Vanthomme, Katrien et al. (2021). "[A population-based study on mortality among Belgian immigrants during the first COVID-19 wave in Belgium. Can demographic and socioeconomic indicators explain differential mortality?](#)", *SSM - Population Health*, Vol.,14.

⁶⁴ Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (décembre 2020). [Avis du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale sur la vaccination contre le Covid-19 pendant la phase aigüe de la pandémie.](#)

Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (février 2021). [Avis du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale relatif à la mise en œuvre de la stratégie de vaccination contre le COVID-19.](#)

⁶⁵ Région wallonne et Fédération Wallonie-Bruxelles. *Fiche 75 : Jeunes en décrochage scolaire.*

- Dans le contexte de la crise sanitaire, on a observé une diminution ou une suppression du soutien extérieur pour les enfants ayant des besoins éducatifs spécifiques⁶⁶.
- Le manque de clarté sur le déroulement de l'enseignement supérieur est une source de stress supplémentaire pour beaucoup d'étudiants. Ils ne pouvaient pas tous suivre les cours en raison d'un manque de ressources d'apprentissage. Les changements dans l'organisation et la gestion des stages et des laboratoires ont créé une incertitude et donc une source de stress supplémentaire quant à la suite de leur cursus.
- Lors de l'assouplissement de la première période de confinement, on a observé que de nombreuses personnes ne voulaient pas envoyer leurs enfants à l'école ou à la garderie par peur. En ce qui concerne la garde d'enfants, les obstacles financiers ont joué également un rôle plus important en raison de la perte de revenus et des coûts plus élevés pendant les mesures sanitaires.
- De nombreux adultes peu qualifiés et/ou peu alphabétisés doivent abandonner les cours et formations pour adultes en raison d'un manque d'accès aux outils numériques, du temps qu'ils doivent consacrer aux soins pour des proches ou au suivi de la scolarité de leurs enfants à domicile, ou éventuellement de l'emploi qu'ils occupent dans le secteur des soins ou d'autres métiers ayant été considérés comme essentiels. De plus, en cas de réinscription, ils risquaient de devoir payer des frais d'inscription supplémentaires.
- Il existe de grandes différences dans l'approche des écoles. Alors que certains établissements et certains enseignants ont moins de contacts avec les parents, d'autres font preuve de plus de compréhension lorsque des problèmes et des difficultés leur sont signalés et comprennent mieux les problèmes auxquels les personnes à faible revenu sont confrontées dans le domaine de l'éducation. De nombreux parents ont encore plus d'estime pour les enseignants qu'avant la crise COVID-19⁶⁷.

7. Logement

L'augmentation forcée du temps passé à domicile confronte encore davantage les personnes en situation de pauvreté aux inégalités que beaucoup d'entre elles connaissent en matière de logement.

- Le moratoire sur les expulsions n'a pas été suffisamment complété par des mesures (sociales) pour faire face à la perte imminente d'un logement, notamment en raison du manque de revenus et de l'augmentation des dépenses des ménages due à la crise sanitaire (voir *supra*). Les personnes atteintes de troubles psychologiques sont particulièrement vulnérables face à cette situation⁶⁸.
- La perte de revenus et l'augmentation des coûts signifient que les arriérés de loyer s'accumulent et que les problèmes déjà existants des locataires sur le marché locatif privé

⁶⁶ Baten e.a. (2020). *Thuisonderwijs tijdens de COVID-19 pandemie: de eerste resultaten*, UGent: onderzoeksgroep Ontwikkelingsstoornissen, Gent.

⁶⁷ Netwerk tegen Armoede (2021). [Signalenbundel 2.0. Mensen in armoede maken samen de balans op na 1 jaar corona](#), Bruxelles.

⁶⁸ Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (2020). [Input van het stakeholdersoverleg i.f.v. de Vlaamse Taskforce Kwetsbare gezinnen, op vraag van de Vlaams minister van Welzijn, Volksgezondheid, Gezin en Armoedebestrijding](#).

s'aggravent. L'apurement des arriérés de loyer qui se sont accumulés entraîne un risque de nouvelles expulsions depuis l'expiration du moratoire. A cet égard, on craint une augmentation du nombre de sans-abris. La recherche du SAM a montré que la capacité d'accueil était déjà sous pression en été et pouvait difficilement faire face à un afflux accru⁶⁹.

- La crise sanitaire a également mis en évidence que la situation de logement de nombreux ménages bénéficiant du minimum social rend difficile une vie décente, et ce certainement pour les familles monoparentales et les personnes vivant seules⁷⁰.
- La promiscuité résidentielle due à la densité des quartiers principalement en zone urbaine, et aux situations de surpopulation dans le logement, couplée avec des caractéristiques matérielles problématiques (mauvais état voire insalubrité, piètres performances énergétiques, etc.) ont certainement encore exacerbé davantage les impacts sur :
 - la scolarité des enfants ;
 - les relations familiales et de voisinage ;
 - les dépenses en matière d'énergie ;
 - la santé physique et psychique à long terme.
- En Flandre, sur la base des données de la Grande étude Corona, le Service logement a établi ce qui suit :
 - 9 % des locataires flamands connaissent des difficultés de paiement en raison de la crise. 3 % des propriétaires éprouvent des difficultés à rembourser leurs prêts à temps pour la même raison. Ces difficultés de paiement sont plus importantes chez les jeunes répondants ;
 - une proportion importante de locataires et de propriétaires rencontrent des problèmes en raison de la taille limitée du logement, notamment les familles nombreuses et les jeunes, les travailleurs à domicile et les chômeurs ;
 - une minorité de locataires et de propriétaires se sentent en insécurité par rapport à leur situation actuelle en matière de logement et risquent de devenir sans-abri. Ce problème est plus important chez les locataires vulnérables ;
 - en général, la crise du COVID-19 a un effet significatif sur la situation du logement des locataires et propriétaires flamands et exacerbe les inégalités existantes entre locataires et propriétaires⁷¹.

8. Accès limité aux services et non-recours

Nous observons aussi des signaux qui attestent d'une augmentation, depuis le début de la crise du COVID-19, des difficultés pour de nombreuses personnes en situation de pauvreté à avoir accès correctement à certains services sociaux⁷².

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ Cantillon, Bea et al. (2020). *COVIVAT Beleidsnota 2: Huishoudbudgetten en sociale minima in lockdown*, Leuven/Antwerpen.

⁷¹ Dreesen, S. et Heylen, K. (2021). *De impact van de COVID-19 crisis op de woonsituatie van Vlamingen. Een analyse van de Grote Coronastudie*, Leuven: Steunpunt Wonen.

⁷² Deprez, Anne, Noël, Laurence et Solis Ramirez, Felicia (décembre 2020). *Analyse des impacts de la première vague de la crise de la Covid-19 sur les personnes précarisées et les services sociaux de première ligne en Région bruxelloise et en Wallonie*, Fédération Wallonie-Bruxelles, Iweps et Observatoire de la santé et du social de Bruxelles.

BAPN. *Fiche 12 : Aide sociale CPAS : accès aux aides et droits.*

- Au cours de la deuxième vague, on a observé de nombreux signaux témoignant des difficultés d'accès et du manque de disponibilité de certains services, tant de la part des services gouvernementaux fédéraux et régionaux que des syndicats, des services de santé et des services sociaux.
- Les services qui restent plus disponibles risquaient d'être saturés par des personnes qui ne savent plus vers où se tourner. Ce phénomène s'est produit à chaque période où les mesures étaient renforcées⁷³.
- En Flandre, l'accessibilité de la ligne d'assistance téléphonique 1712 est limitée pour les signalements de violences domestiques. L'accessibilité était encore moins garantie pour les personnes qui ne parlent pas une des langues nationales et pour les personnes en situation de handicap.
- Pour les personnes en situation de sans-abrisme et d'absence de chez-soi, les manques dans certains services sont encore plus importants, car une assistance physiquement accessible est encore davantage souhaitée pour ce public.
- Du fait des mesures sanitaires, on observe une présence sur le terrain globalement limitée dans le secteur de l'aide à la jeunesse et de la part de nombreux travailleurs sociaux.
- En ce qui concerne l'aide alimentaire, l'offre et la disponibilité (par exemple les heures d'ouverture) ont été réduites⁷⁴.
- La coexistence de pratiques différentes entre les services et parfois au sein d'une même organisation (uniquement sur rendez-vous, uniquement numérique ou téléphonique, simplement ouvert...) en compliquent l'accès.
- En Flandre, le retard ou le report de l'enquête sur les droits en fonction de l'octroi d'allocations et d'aides à la mobilité par le système de protection sociale, a causé des problèmes de mobilité et des problèmes financiers pour les personnes dépendantes les plus vulnérables.
- Les conséquences de l'interruption ou de la limitation et/ou de la fourniture numérique de thérapies touchent plus durement les enfants issus de milieux vulnérables, car ils ne peuvent pas avoir accès à des thérapeutes privés pour des raisons financières.
- En raison notamment de la réduction de l'offre due aux mesures sanitaires, un certain nombre de personnes risquent de perdre leur lien avec les services et leur accès à l'assistance. Le travail de proximité et ciblé est devenu plus difficile en raison des mesures de sécurité et on ne parvient plus toujours à atteindre certains groupes qui ont eu tendance à s'isoler, à se désaffilier.
- Les associations qui accueillent en temps normal les familles vulnérables pour des moments de convivialité et de l'aide sociale individuelle ne pourraient souvent pas être remplacées par des lieux de rencontre virtuels⁷⁵.
- Les banques alimentaires connaissent une forte augmentation de la demande. Les personnes qui y ont recours témoignent de contrôles supplémentaires et de conditions plus strictes pour accéder à ce type d'aide⁷⁶.

⁷³ Netwerk tegen Armoede (2021). [Signalenbundel 2.0. Mensen in armoede maken samen de balans op na 1 jaar corona](#), Bruxelles.

⁷⁴ Fédération des CPAS de Flandre. *Fiche 1 : Aide alimentaire ; BAPN. Fiche 3 : Aide sociale CPAS.*

⁷⁵ Loosveldt, Gianni et Emmery Kathleen (2021). *Met de nodige afstand? Een staat van het gezinsbeleid in Vlaanderen 2020*, Odissee Hogeschool.

⁷⁶ Netwerk tegen Armoede (2021). [Signalenbundel 2.0. Mensen in armoede maken samen de balans op na 1 jaar corona](#), Bruxelles.

- Les mesures sanitaires créent des obstacles supplémentaires dans l'accès aux services et aux droits. Pour beaucoup de bénéficiaires, les preuves sont plus difficiles à collecter, elles n'ont pas toujours accès à leur propre dossier, il y a moins de soutien et les délais d'attente augmentent⁷⁷.
- Les CPAS ont une marge de manœuvre trop limitée pour accorder l'aide Corona en raison des conditions fédérales. Le soutien supplémentaire de la politique sociale ou du CPAS est trop souvent limité aux personnes déjà connues et bénéficiaires du CPAS⁷⁸.

9. Accès aux loisirs/nature/espace public

Les inégalités en matière d'accès à des loisirs, et des espaces publics et verts de qualité constituent un problème préexistant à la crise du COVID-19 (voir également le chapitre consacré à ce sujet dans le rapport bisannuel 2018-2019 « Durabilité et pauvreté »⁷⁹) mais qui a été rendu encore plus visible avec les mesures de confinement.

- Pendant le premier confinement, il n'y avait pratiquement pas de possibilités de loisirs, y compris en plein air⁸⁰. Certaines offres en ligne ne sont pas accessibles aux familles pauvres. En plus du stress déjà existant dans de nombreuses familles en situation de pauvreté, les mauvaises conditions de logement rendent le mal-être encore plus important.
- Lorsque les mesures ont été assouplies, les activités de loisirs ré-accessibles en premier lieu concernaient peu les personnes en situation de pauvreté (tennis, équitation, kayak...).
- Le report du choix de destination de vacances sur des lieux nationaux a fait craindre une hausse des prix et une diminution de l'offre abordable pour les familles en situation de pauvreté.

10. Sans-abrisme et absence de chez-soi

- Pendant les confinements, le besoin d'hébergement pour les personnes sans-abri a augmenté alors que la capacité d'accueil risquait de diminuer en raison des mesures de sécurité⁸¹.

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ Pour une discussion plus générale de cette problématique : Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (2019). *Durabilité et pauvreté. Contribution au débat et à l'action politiques. Rapport bisannuel 2018-2019*, Bruxelles, Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, pp. 22-26.

⁸⁰ Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. *Fiche 54 : Déconfinement et accès à la nature* ;

SPP Intégration sociale. *Fiche 78 : Pauvreté des familles, plaines de jeux et camp d'un jour* ;

BAPN. *Fiche 85 : Familles : accès à la culture et aux loisirs* ;

Région wallonne et Fédération Wallonie-Bruxelles. *Fiches 94 et 95 : Loisirs et espaces I et II*.

⁸¹ Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. *Fiche 4 : Sans-abrisme et cohabitation* ;

SPP Intégration sociale. *Fiche 27 : Housing first* ;

Fédération des CPAS de Flandre. *Fiche 28 : Dak en thuislozen* ;

Région wallonne et Fédération Wallonie-Bruxelles. *Fiche 30 : Sans abris et hébergement d'urgence* ;

Région wallonne et Fédération Wallonie-Bruxelles. *Fiche 31 : Sans abris et maisons d'accueil* ;

BAPN. *Fiche 32 : Sans abris quel que soit le statut*.

- Lors de la deuxième vague, le moratoire sur les expulsions n'a été introduit qu'en Région de Bruxelles-Capitale et en Région wallonne, contrairement à la période du premier confinement. Il n'a ensuite été prolongé qu'en Région de Bruxelles-Capitale jusqu'au 24 avril 2021. Les organisations de terrain demandent une réintroduction/prolongation de leurs moratoires respectifs.
- Du fait des mesures sanitaires, on a assisté à la suppression de certaines installations sanitaires (toilettes publiques, lieux chauffés, lieux pour se laver) nécessaires pour les personnes sans-abri et en absence de chez-soi⁸².
- Les personnes en situation de sans-abrisme ou d'absence de chez-soi sont contraintes de vivre dans des endroits dangereux qui augmentent le risque de contamination : espaces publics, squats, camps, abris, logements temporaires...
- Les personnes sans-abri ne peuvent pas s'isoler et respecter les règles de distanciation sociale, les structures d'hébergement existantes ne sont en effet pas conçues pour cela.
- Il y avait un doute sur le fait que les personnes sans-abri puissent se rendre dans les centres de pré-tri en tant que potentiels malades ne pouvant pas rester dans une situation de logement convenable.
- Un nombre important de personnes sans-abri risquaient d'être mises à l'écart lorsque des masques gratuits étaient distribués et avaient besoin d'informations ciblées sur la manière de les utiliser.

⁸² Netwerk tegen Armoede (2020). [Signalenbundel](#), Bruxelles.

Recommandations et pistes d'indicateurs dans le cadre du suivi de l'impact

- **Mettre en place des dispositions structurelles pour l'évaluation ex ante et ex post dans la nouvelle législation.**

La crise du COVID-19 a exacerbé et approfondi les inégalités existantes, un constat similaire avait également été fait dans le Rapport bisannuel 2018-2019 sur la durabilité et la pauvreté par rapport au phénomène de changement climatique et à la politique climatique. Dans un [communiqué de presse](#) et un [Newsflash](#), le Service de lutte contre la pauvreté a souligné l'aggravation des inégalités et la pertinence du message *to leave no one behind*, tant dans la politique climatique que dans la crise COVID-19.

Les effets se font sentir dans différents domaines. Il est important de prêter attention aux groupes de population qui ont subi une perte de revenus, mais aussi à ceux qui vivent dans une situation de pauvreté structurelle. Il est à craindre que l'impact socio-économique devienne encore plus important à moyen terme avec des demandes d'aide "retardées", des faillites imminentes, etc.

Il est important que les nouvelles mesures soient évaluées ex ante quant à leur impact sur les situations de pauvreté, en impliquant les personnes en situation de pauvreté et les différentes parties prenantes. En outre, une évaluation ex post des mesures après une certaine période de mise en œuvre peut également être systématiquement prévue. Le Service de lutte contre la pauvreté se tient volontiers à disposition afin de collaborer aux deux types d'évaluation.

- **Développer des réponses à la fracture numérique.**

Si la crise du COVID-19 a amorcé un changement qui est amené à perdurer dans le temps par rapport au degré de digitalisation présent dans différents domaines de la vie des citoyens (scolarité, santé, accès aux services, etc.), il est nécessaire d'intensifier la lutte contre la fracture numérique qui crée des inégalités d'accès aux droits et aux services publics touchant surtout les personnes en situation de pauvreté. Par exemple, la concertation des parties prenantes de la Taskforce flamande *Kwetsbare Gezinnen* a appelé à l'élaboration d'une politique de numérisation inclusive, dans laquelle la numérisation n'est pas considérée comme une fin, mais comme un moyen. Lorsqu'il s'agit de garantir des services à tous les citoyens, l'attention ne devrait pas seulement être portée sur l'accès numérique et sur le développement et le renforcement des compétences numériques, mais une combinaison de canaux devrait également être garantie selon le principe du "click-call-face-home"⁸³.

- **Échanger sur l'évolution des besoins et des offres de services, avec les prestataires de services et avec les demandeurs (potentiels) d'aide.**

Au vu de l'impact du COVID-19 sur les demandes d'aide et l'offre de services (isolement accru, offres plus numériques, augmentation des procédures de rendez-vous, réduction des possibilités de contact personnel, etc.), il est important de réfléchir et d'échanger sur cette

⁸³ Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (2020). [Input van het stakeholdersoverleg i.f.v. de Vlaamse Taskforce Kwetsbare gezinnen, op vraag van de Vlaams minister van Welzijn, Volksgezondheid, Gezin en Armoedebestrijding](#), p. 13-22.

évolution et sur le besoin permanent d'une offre suffisamment accessible, avec l'implication des travailleurs sociaux et des personnes en demande d'aide.

- **Poursuivre le développement de la politique en matière de lutte contre le non-recours aux droits.**
 Les personnes en situation de pauvreté étant en temps normal déjà plus touchées par le phénomène du non-recours aux droits, il est nécessaire de prendre des dispositions pour lutter contre cette problématique de façon structurelle, mais avec une attention particulière portée aux nouveaux défis posés par la crise du COVID-19 (digitalisation accélérée et accrue dans l'accès aux services, certains « nouveaux » publics qui basculent dans la pauvreté, l'éloignement d'autres publics dû à un isolement accru, au manque d'accès de certains services...).
- **Attention particulière à la création plus importante d'emplois de qualité.**
 Pour dépasser la crise liée au COVID-19, il est important d'œuvrer à garantir au maximum à toutes les catégories de la population de bénéficier d'un revenu digne et de pouvoir contribuer à la collectivité par un emploi librement choisi et épanouissant, accorder une attention particulière à la création d'emplois durables et de qualité dans le cadre de la politique de relance.
- **Augmentation structurelle des prestations pour garantir un revenu décent.**
 En dehors de l'amélioration de l'emploi, il serait nécessaire d'augmenter structurellement les prestations sociales pour garantir au maximum aux ménages concernés de pouvoir mener une vie digne. Nous parlons en effet d'un contexte qui a à la fois renforcé certaines inégalités (par rapport à la perte d'emploi, par rapport à la capacité d'épargne, etc.) et augmenté les dépenses pour beaucoup de ménages. Une telle politique pourrait en outre constituer un levier dans le cadre d'un plan de relance économique qui nécessite que les ménages (re)consomment des biens et services.
- **Attention particulière à la situation des locataires à faible revenu : augmentation du nombre de logements de qualité et abordables, soutien aux locataires sur le marché locatif privé.**
 Dans un contexte qui a encore rendu plus visibles les inégalités en matière d'accès à un logement décent et dans lequel des signaux montrent un problème croissant en termes d'arriérés de paiement de loyers qui pourrait conduire de nombreuses personnes à des situations d'endettement problématique ou en tout cas de précarisation, il serait nécessaire de renforcer la production de logements abordables et de qualité, et de développer davantage de mesures de soutien aux locataires du marché locatif privé.
- **Mesures de soutien concernant la précarité énergétique et l'accès à l'eau.**
 Comme en témoignent les signaux d'arriérés de paiement et les nombreuses demandes d'aides auprès des CPAS pour ce poste budgétaire, la crise liée au COVID-19 a exacerbé les difficultés que rencontrent de nombreux ménages à payer leur facture énergétique et d'eau, avec un impact potentiel sur l'accès à l'énergie et à l'eau. Il serait donc nécessaire de prolonger, d'étendre et de renforcer les mesures déjà prises en la matière pour permettre à tous les

groupes de la population d'avoir accès, de façon suffisante et à un prix abordable, à ces ressources nécessaires pour mener une vie digne.

• **Propositions d'indicateurs pour suivre l'impact de la crise du COVID-19 sur le moyen-long terme :**

- évolution des retards de paiement (tant pour certaines factures - énergie, eau, école, loyer, santé - que pour les prêts) et des situations d'endettement ;
- évolution des demandeurs du revenu d'intégration et d'autres aides complémentaires ;
- évolution du nombre de chômeurs, selon différentes critères socio-démographiques ;
- pourcentage des prestations sociales par rapport au seuil de risque de pauvreté ;
- évolution des autres demandes d'aide auprès du CPAS : avances, sans-abrisme, toxicomanie, problèmes psychologiques, solitude, questions concernant l'éducation, violence domestique, colis alimentaires, dettes, problèmes de paiement, etc. ;
- demandes d'aide auprès des banques alimentaires et des épiceries sociales ;
- nombre et type de demandes d'aides auprès des lignes d'assistance téléphonique et des services de conseil proposés (awel, 1813, ...) ;
- nombre de travailleurs pauvres dans un secteur spécifique + évolutions dans ce secteur ;
- évolution des personnes sous contrats de travail précaire ;
- évolution des expulsions et des situations de sans-abrisme et d'absence de chez-soi.

Bibliographie

- Action Vivre-Ensemble (avril 2021). [Coronavirus et inégalités sociales : des vases communicants](#).
- Banque Nationale de Belgique (juin 2020). [Communiqué de presse : La crise du coronavirus a un impact négatif important sur les revenus de certains ménages avec des pertes plus prononcées pour ceux dont le revenu est plus faible](#).
- Banque Nationale de Belgique (février 2021). [Rapport 2020](#), Bruxelles.
- Banque Nationale de Belgique (2021). [Impact van de COVID-19-crisis op het inkomen en het spaargeld van de gezinnen: jaaroverzicht op basis van de consumentenenquête](#).
- BAPN. *Fiches 2, 12, 16, 32, 65, 66, 84, 85, et 88*, consultables sur le [site du SPP Intégration sociale](#).
- Baten e.a. (2020). *Thuisonderwijs tijdens de COVID-19 pandemie: de eerste resultaten*, UGent: onderzoeksgroep Ontwikkelingsstoornissen, Gent.
- Beke, Wouter (2021). [Persbericht: Een pak meer Vlamingen namen contact op met hulplijnen in 2020](#).
- Brotcorne, Périne et Mariën, Ilse (2020). [Baromètre de l'inclusion numérique 2020](#), Bruxelles, Edition de la Fondation Roi Baudouin.
- Cantillon, Bea et al. (2020). [COVIVAT Beleidsnota 2: Huishoudbudgetten en sociale minima in lockdown](#), Leuven/Antwerpen.
- Capeau, Bart et al. (2021). [COVIVAT Beleidsnota 9: De impact van de COVID-19 schok voor loon- en weddetrekkenden in 2020](#), Leuven/Antwerpen.
- Croix-Rouge et iVox (2021), [Enquête réalisée auprès de 1000 Belges francophones par l'institut de sondage iVox pour la Croix-Rouge de Belgique entre le 01/03/2021 et le 08/03/2021](#).
- Decoster, André et al. (2020). [COVIVAT Working Paper 1: The Income Gradient in Mortality during the Covid-19 Crisis: Evidence from Belgium](#), Leuven/Antwerpen.
- Decoster, André et al. (2020). ["De inkomensongelijkheid in sterfte tijdens de covid-19 crisis in België"](#), Leuven Economische Standpunt 184.
- Decoster, André et al. (2020). [COVIVAT Beleidsnota 3: Sociaal-economische kenmerken van werknemers en zelfstandigen in sectoren getroffen door de lockdown](#), Leuven/Antwerpen.
- Deprez, Anne, Noël, Laurence et Solis Ramirez, Felicia (décembre 2020). [Analyse des impacts de la première vague de la crise de la Covid-19 sur les personnes précarisées et les services sociaux de première ligne en Région bruxelloise et en Wallonie](#), Fédération Wallonie-Bruxelles, Iweps et Observatoire de la santé et du social de Bruxelles.
- De Tijd (2020). ["Van Gent en Antwerpen tot Beringen: corona sluipt door armste wijken"](#), *De Tijd*, 7 augustus 2020.

Dewilde, Marjolijn et al. (2020). *COVIVAT Beleidsnota 1: Meer vragen om hulp bij OCMW's en voedselbanken: eerste resultaten van een grootschalige bevraging*, Leuven/Antwerpen.

Dreesen, S. et Heylen, K. (2021). [De impact van de COVID-19 crisis op de woonsituatie van Vlamingen. Een analyse van de Grote Coronastudie](#), Leuven: Steunpunt Wonen.

European Anti-Poverty Network (2020). [Supercharging Poverty. EAPN 2020 Poverty Watch Report](#), Bruxelles.

Febelfin et Indiville (2020). [Enquête auprès des jeunes sur leurs finances](#).

Federatie van de teleonthaaldiensten (2021). [Jaarcijfers 2020](#).

Fédération des CPAS de Flandre. *Fiches 1 et 28*, consultables sur le [site du SPP Intégration sociale](#).

Fédération des étudiant.e.s francophones (novembre 2020). [Rapport d'enquête sur les effets du Covid \(2e vague\)](#).

Fondation Roi Baudouin (novembre 2020). [Communiqué de presse : COVID-19 : la moitié des associations ont vu leur situation se dégrader](#), Bruxelles.

Horemans, Jeroen et al. (2020). [COVIVAT Beleidsnota 4: De kwetsbare werkende. Een profielschets van armoede en financiële bestaanszekerheid bij werkende Belgen](#), Leuven/Antwerpen.

IEFH. *Fiche 72*, consultable sur le [site du SPP Intégration sociale](#).

Jonckheere, Jana et Zimmer, Hélène (novembre 2020). « [Les prix à la consommation dans le contexte de la crise du COVID-19](#) », *BNB Revue Economique*.

Joskin, Arnaud et al., (avril 2020). [Crise du COVID-19 : quel impact sur le bien-être des Belges?](#), Bruxelles, Bureau fédéral du Plan.

Kinderrechtencommissariaat (2020). [Kinderrechtenperspectief in de coronacrisis #jongerenovercorona](#), Bruxelles.

Lens, Dries et al. (2020). *Covivat beleidsnota 6 : De initiële effecten van de COVID-19 pandemie op de Belgische arbeidsmarkt – opkomende ongelijkheden*, Leuven/Antwerpen.

Ligue des familles (décembre 2020). [Le baromètre des parents 2020](#).

Loosveldt, Gianni en Emmery Kathleen (2021). *Met de nodige afstand? Een staat van het gezinsbeleid in Vlaanderen 2020*, Odissee Hogeschool.

Marchal, Sarah et al. (2020). *COVIVAT Beleidsnota 5: De doeltreffendheid van ons sociaal vangnet in corona tijden*, Leuven/Antwerpen.

Marchal, Sarah et al. (2021). *COVIVAT Beleidsnota 7 : De gevolgen van corona voor de inkomensverdeling: impact van lockdown en beleid in april 2020*, Leuven/Antwerpen.

Marchal, Sarah et al. (2021). *COVIVAT Working Paper 2: The Distributional Impact of the COVID-19 Shock on Household Incomes in Belgium*, Leuven/Antwerpen.

Maatschappelijk Relancecomité (2020). [Vlaanderen herleeft : Aanbevelingen voor maatschappelijke relance naar aanleiding van COVID-19](#), Bruxelles.

Myria. *Fiches 42 et 89*, consultables sur le [site du SPP Intégration sociale](#).

Netwerk tegen Armoede (2020). [Signalenbundel](#), Bruxelles.

Netwerk tegen Armoede (2021). [Signalenbundel 2.0. Mensen in armoede maken samen de balans op na 1 jaar corona](#), Bruxelles.

Perspective.brussels, et al. (décembre 2020). [Diagnostic. Redéploiement socio-économique, territorial et environnemental suite à la crise du Covid-19](#), Bruxelles.

Observatoire du Crédit et de l'Endettement (janvier 2021). [Du crédit et de l'endettement : retour sur l'année 2020](#).

Région wallonne et Fédération Wallonie-Bruxelles. *Fiches 30, 31, 94 et 95*, consultables sur le [site du SPP Intégration sociale](#).

Reginster, Isabelle et al., (juillet 2020). [Indice de situation sociale de la Wallonie \(ISS-7e exercice\) Focus sur les impacts de la crise COVID-19 sur les conditions de vie et les inégalités sociales en Wallonie](#), Namur, L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique.

Schmits, Emilie et Glowacz, Fabienne (2020). « [Psychological distress during the COVID-19 lockdown : The young adults most at risk](#) », *Psychiatry research*, vol. 293.

Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (2019). [Durabilité et pauvreté. Contribution au débat et à l'action politiques](#). Rapport bisannuel 2018-2019, Bruxelles, Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale.

Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (décembre 2020). [Avis du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale sur la vaccination contre le Covid-19 pendant la phase aiguë de la pandémie](#).

Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (2020). [Input van het stakeholdersoverleg i.f.v. de Vlaamse Taskforce Kwetsbare gezinnen, op vraag van de Vlaams minister van Welzijn, Volksgezondheid, Gezin en Armoedebestrijding](#).

Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (24 mars 2020). [Communiqué. To leave no one behind : attention et soutien aux situations de pauvreté et de précarité dans le cadre des mesures relatives au COVID-19](#).

Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (29 mai 2020). [Newsflash. Crise du COVID-19 et crise climatique, mêmes enjeux pour la lutte contre la pauvreté](#).

Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (juin 2020). [Contribution au groupe de la task force Groupes vulnérables](#).

Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (janvier 2021). [Aperçu interfédéral des mesures COVID-19 en soutien aux situations de pauvreté et de précarité](#).

Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (février 2021). [Avis du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale relatif à la mise en œuvre de la stratégie de vaccination contre le COVID-19](#).

SPP Intégration sociale. *Fiches 27 et 78*, consultables sur le [site du SPP Intégration sociale](#).

SPP Intégration Sociale (juin 2020). [Note de synthèse des travaux de la Task force Groupes Vulnérables](#).

SPP Intégration Sociale. [Relevé du nombre de bénéficiaires d'un revenu d'intégration](#).

SPP Intégration Sociale. [Monitoring des besoins CPAS : Premières tendances](#).

SPP Intégration Sociale (octobre 2020). [Enquête impact social Covid-19](#).

Statbel (décembre 2020). [Chiffres mensuels sur le marché du travail | Statbel \(fgov.be\)](#).

Statbel (décembre 2020). [Forte hausse du taux de chômage BIT au troisième trimestre 2020](#).

Statbel (janvier 2021). [Mortalité provisoire 2020 par commune](#).

Télé-Accueil – Bruxelles (juillet 2020). [Les conséquences de la crise sur les appels à Télé-Accueil Bruxelles](#).

Test Achats (mars 2021). [Communiqué : La facture d'eau au sommet à cause du corona](#).

Uit de Marge (2020). [De impact van de COVID-19- maatregelen op kinderen en jongeren in maatschappelijk kwetsbare situaties Hoe overleven kinderen en jongeren in kwetsbare posities de lockdown?](#)

Unia, (2020). [COVID-19, les droits humains mis à l'épreuve](#), Bruxelles.

Unia. *Fiche 92*, consultable sur le [site du SPP Intégration sociale](#).

Vansteenkiste, S., Sourbron, M., Scholiers, B., Van Onacker, E., De Graeve, P., De Smet, R. (2019). ["Een inclusieve benadering van het arbeidspotentieel van de Vlaamse bevolking op basis van enquête- en administratieve data"](#), (Werk.rapport 2019 nr. 01). Leuven: Steunpunt Werk.

Vansteenkiste, S., Scholiers, B., & Van Lancker, W. (2020). ["Kwetsbare arbeidsmarktprofielen oververtegenwoordigd in baanloze gezinnen in Vlaanderen"](#), (Werk.Focus 2020 nr. 4). Leuven: Steunpunt Werk.

Verberckmoes, Yannick en Luys, Kayin (2021). “Armoede slaat nu ook toe in cultuursector”, *De Morgen* 27 april 2021.

Welzijnschakels (2020). *Signalenbundel COVID-19 Maart – april 2020*.

Welzijnschakels (2020). *Signalenbundel COVID-19 September – november 2020*.

Willaert, Didier et Vrancken, Jérôme (février 2021). [*Inégalités de mortalité face à l'épidémie de coronavirus en Belgique*](#), Etude réalisée pour la Mutualité Solidaris.



Service de lutte contre la pauvreté,
la précarité et l'exclusion sociale

Steunpunt tot bestrijding van armoede,
bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting

Dienst zur Bekämpfung von Armut, prekären
Lebensumständen und sozialer Ausgrenzung

SERVICE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, LA PRÉCARITÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

Rue Royale 138, 1000 Bruxelles



www.luttepauvrete.be



@Luttepauvrete